



CONTRAT D'ORGANISATION – COMPETITION 2025

Golf-Club Crans-sur-Sierre / Rue du Prado 20 / 3963 Crans-Montana

Données personnelles de l'organisateur

Société : Imibala Trust	Responsable / contact : Theo Willemse
Adresse : 14 Bright Street, Somerset West 7130	
Téléphone : +2721 852 0418 Cell : +27 72 9565 818	E-mail : theo@imibala.com

Confirmation pour une compétition

Nom officiel de la compétition : Imibala Golfday Switzerland	
Date de la compétition : jeudi 3 juillet 2025	Formule de jeu : 4 balles, 2 meilleurs balles
Nombre de joueurs : 100 personnes maximum	Heures de départ : de 08h00 à 13h00
Joueurs par flight et espacement : 4 joueurs chaque 10 minutes	
Type de rencontre : ☒ privée / sur invitation uniquement	
Tees de départ :	
Hommes : ☐ Blanc, catégorie :	☒ Jaune catégorie : Tous
Dames : ☐ Bleu, catégorie :	☒ Rouge catégorie : Tous
Niveau de jeu : ☐ AP admis ☒ AP non admis	Starter : ☒ organisé par le club ☐ organisé par sponsor
Limites de handicap : 36	Nom du starter : Madame Beverly Berclaz
Invitations / Liste des invités / Liste des participants :	
L'organisateur est prié de nous indiquer, 10 jours à l'avance , le nombre de participants. Il nous remettra la liste des invités avec noms, prénoms, home-club, handicap (max.36) 2 jours avant le tournoi.	
Tarifs green-fee + match fee:	CHF 140.- par visiteur
Course-fee :	Offert
Prestations :	
☒ Navette pour le driving	☐ Privatisation du parcours
☐ Parking	☐ Utilisation des chariots manuels
☐ Balles de driving range	☒ Vestiaires
	☒ Installation de visuels publicitaires
	☒ Service de starter & Marshal
	☐ 1 golf-car pour l'organisation
Paiements (green-fee + match fee)	Paiement locations (golf-car, chariots électriques)
☐ Par participant	☒ Par participant
☒ Par organisateur (sur facture)	☐ Par organisateur (sur facture)
Publicité sur place : ☒ oui ☐ non	Prix et catégories :
Notre staff se chargera de la mise en place de votre matériel, celui-ci doit être à notre disposition la veille avant 17h00. Possibilité de déposer le matériel la semaine précédant l'événement.	- 1 prix brut - 8 prix net
Prix spéciaux : ☒ oui ☐ non :	
☒ Nearest to the pin trou no : à définir	☐ Nearest to the line trou no : ☐ Longest drive trou no :
☐ Mixte ou ☒ Homme et Dame séparé	☐ Mixte ou ☐ Homme et Dame séparé

Facturation / Acompte de confirmation :

La facture vous sera envoyée dès la semaine qui suit votre compétition à l'adresse mentionnée dans la rubrique « Données personnelles ».

Remise des prix

La remise des prix aura lieu à l'horaire souhaité par l'organisateur, en présence du Président et/ou du Capitaine et/ou du Directeur et/ou d'un Membre du Comité du Golf-Club Crans-sur-Sierre.

Annulation

Uniquement en cas de fermeture officielle du parcours (orages, brouillard, etc.) décidée par la Direction du Golf-Club Crans-sur-Sierre, et si les conditions de sécurité des joueurs ne permettent pas la réalisation de cette compétition, la totalité du forfait de base est restitué par le Golf-Club Crans-sur-Sierre.

Dispositions particulières

Le Golf-Club Crans-sur-Sierre décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages (incendie, dégâts d'eau, vol, etc.), pour tout véhicule, matériel et/ou toutes installations envoyé(es) et/ou entreposé(es) et/ou apporté(es) par l'Organisateur et/ou sponsor de la compétition sur les parcours de golf et/ou parking et/ou dans les locaux du Golf-Club Crans-sur-Sierre.

Au surplus, les parties conviennent que le droit suisse est applicable, notamment les dispositions y relatives du Code des obligations et le for juridique à Chermignon/VS.

Pour accord :

Pascal Schmalen

Directeur



L'organisateur

(signature autorisée)



Lieu et date : Crans-Montana, le 7 février 2025